

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Budget primitif – Budget SPIC Photovoltaïque

Le dix avril deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 avril 2025

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Dominique LIAULT –Carine BLANCHARD – Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN – Yannick BOIZUMEAU – Jacques PEROCHON –Sébastien QUINAULT - Danielle GUIGNARD

Absents Excusés : Mickaël AIGUILLON - Sébastien PLAUD - Myriam GERMAIN –

Pouvoir : M. Mickaël AIGUILLON a donné pouvoir à Mme Christine SOULARD

Secrétaire : Danielle GUIGNARD

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 voix POUR et 0 CONTRE
Adopte le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Budget SPIC photovoltaïque : 6.584,66 € en section de fonctionnement et 5.891,82 € en section d'investissement

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus
Publié ce jour
Certifié exécutoire

Le Maire :



Le Secrétaire de séance :

